



Les accidents aux mains dans le secteur de la fabrication de produits en métal

Responsable : Danièle Champoux, Programme organisation du travail, IRSST	Groupe de travailleurs concerné : Les travailleurs du secteur de la fabrication de produits en métal
Problème de sécurité : Les blessures aux mains	

L'origine et le contexte

Au Québec, près de 25 000 employés manuels travaillent dans la fabrication de produits métalliques. Parmi les 2 000 entreprises de ce secteur industriel, 1 600 emploient moins de 20 personnes.

Dans l'ensemble, cette industrie fait face à un important manque de capitaux qui entraîne un retard dans l'utilisation de nouvelles technologies.

Chaque jour, en moyenne, 650 travailleurs manuels de l'industrie de la fabrication de produits métalliques doivent s'absenter du travail en raison de lésions professionnelles. Ce sont les mains et les doigts qui sont les plus touchés, avec 30 % des cas. Ce genre de blessures entraîne une absence moyenne de 20 jours. Si l'on considère également les autres sièges de lésions, le taux d'incidence des blessures atteint 35 %.

Pour mieux comprendre les causes des accidents aux mains qui surviennent dans cette industrie et faciliter la préparation d'actions préventives, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur de la fabrication de produits en métal et électriques a demandé à l'IRSST de réaliser une étude sur le sujet.

Les objectifs

- Étudier les circonstances des accidents aux mains chez les travailleurs manuels de l'industrie de la fabrication de produits métalliques.
- Plus précisément, identifier les principaux facteurs de risque et cibler les problèmes les plus fréquents et les plus graves.

La démarche

La grande région de Montréal, incluant la rive sud et la région de Laval, a été choisie pour l'étude. Cette agglomération regroupe près des trois quarts des travailleurs des industries de fabrication de produits métalliques et plus de 60 % des établissements faisant partie de ce secteur au Québec.

L'étude a porté sur les accidents de 230 travailleurs blessés aux mains entre novembre 1988 et mars 1989.

Les chercheuses de l'IRSST ont recueilli par téléphone des données détaillées sur les qualifications et l'expérience du travailleur impliqué, sur sa tâche au moment de l'accident ainsi que sur les circonstances où celui-ci s'est produit et ce, dans chacun des cas. Les résultats de l'étude ont été validés par des représentants de l'industrie.

Résultats

Les chercheuses ont tout d'abord constaté que, dans la grande majorité des accidents, ce sont les doigts qui sont touchés et que les types de blessures se partagent en deux groupes.

Pour les lésions les moins graves, les coupures représentent un cas sur deux. Les contusions, entorses, écrasements et brûlures complètent ce premier groupe et comptent pour le quart des blessures subies dans cette industrie. Celles-ci se produisent indistinctement et dans tous les métiers exercés par les travailleurs.

Le deuxième groupe rassemble les blessures les plus graves, soit les fractures, les lésions multiples et les amputations. Il représente 25 % des cas. Quant aux amputations, elles comptent pour 3 % de l'ensemble des blessures. Les chercheuses ont noté que ce dernier pourcentage est plus élevé que celui qui figure dans les statistiques de la CSST.

Ce sont essentiellement des heurts, des coincements ou des chocs qui causent les blessures du deuxième groupe. Une fois sur quatre, les machines sont en cause. Il y a d'abord les problèmes de nature technique : mauvais état de la machinerie, usure, modifications improvisées ou absence de système de sécurité. On note également le problème de la formation de la main-d'œuvre. La moitié des travailleurs interrogés ont affirmé qu'ils n'avaient jamais suivi de cours reliés au travail qu'ils effectuaient au moment de l'accident.

La manipulation de pièces métalliques coupantes constitue également une importante cause de blessures. Le port de gants de protection diminue le risque de coupures, mais n'offre qu'une protection limitée puisque près de la moitié des travailleurs accidentés retenus pour l'étude portaient de tels gants quand ils se sont blessés.

Toutefois, les travailleurs de l'industrie du métal n'en portent pas tous, parce qu'ils les trouvent en général mal adaptés aux manipulations délicates.

Les chercheuses ont émis l'hypothèse d'un lien entre l'augmentation du rythme de travail et une accumulation de problèmes augmentant le niveau de risque. La taille de l'entreprise est un autre facteur à prendre en considération.

Enfin, des conditions de travail difficiles, un rythme de production rapide, un mauvais éclairage ou un bruit ambiant élevé constituent un autre ensemble de facteurs qui influencent la sécurité des travailleurs.

Principales conclusions et recommandations

L'étude sur les accidents aux mains a permis d'identifier les deux principaux problèmes de sécurité dans l'industrie de la fabrication de produits en métal : les difficultés techniques et le manque de formation du personnel. En fait, c'est l'addition de tous les problèmes de sécurité de ce secteur qui est en cause dans la survenue d'accidents.

A la suite de cette étude, les chercheuses ont émis une série de recommandations. D'abord, l'inspection de la machinerie et la diffusion des normes et règlements relatifs à l'équipement utilisé dans ce type d'industries doivent être revues afin d'améliorer la sécurité des travailleurs. Dans ce but, les chercheuses préconisent une assistance accrue aux entreprises pour leur permettre d'améliorer la sécurité de leurs équipements. Elles estiment de plus qu'il faut favoriser la concertation et le regroupement entre les entreprises pour inciter les fabricants à leur fournir des équipements conformes aux normes et permettre aux entreprises plus petites de partager les frais de contrats de services conclus avec des firmes spécialisées.

Par ailleurs, les chercheuses sont d'avis qu'il faut procéder à un inventaire des principales tâches de ce secteur, et évaluer les qualifications et l'expérience nécessaires pour occuper ces postes.

Au point de vue de la qualification de la main-d'œuvre, les représentants de l'industrie favorisent, quant à eux, une meilleure communication entre les écoles techniques et le secteur de la fabrication de produits métalliques.

Les chercheuses estiment aussi qu'une attention particulière doit être portée aux conditions et à l'organisation du travail. Elles favorisent notamment le regroupement des entreprises pour trouver des solutions communes à leurs problèmes organisationnels et pour permettre la circulation de l'information sur les réalisations de certaines d'entre elles dans ce domaine.

Enfin, les chercheuses croient que les caractéristiques des gants de protection doivent être améliorées, notamment en ce qui concerne le choix des grandeurs et la qualité des fibres utilisées dans leur confection.

L'applicabilité des résultats et le prolongement de la recherche

Les recommandations des chercheuses permettront aux associations patronales et syndicales, aux organismes engagés en santé et en sécurité du travail ainsi qu'aux entreprises et à leur personnel d'élaborer diverses stratégies d'intervention dans le but d'éliminer les risques pour la sécurité des travailleurs du secteur de la fabrication de produits en métal.